

À GUINGAMP, UN DISPOSITIF EXPERIMENTAL POUR INSERER 14 REFUGIES

Le Télégramme - lundi 28 Septembre



Quatorze réfugiés ont été pris en charge dans ce premier dispositif « Guing'Emploi ». Huit d'entre eux ont un emploi ou sont en formation. (Le Télégramme/Emmanuel Nen)

C'est un dispositif expérimental unique en Bretagne. Depuis décembre 2019, à Guingamp, 14 réfugiés sont accompagnés afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

1. Une « obligation juridique et morale »

Dans un contexte de forte pression migratoire, faciliter l'insertion des réfugiés statutaires et des bénéficiaires d'une protection internationale constitue un enjeu majeur. « Collectivement, on a une obligation vis-à-vis des réfugiés, de bien les accueillir et les insérer. C'est une obligation juridique, mais aussi morale », souligne Thierry Mosimann, préfet des Côtes-d'Armor, lundi, lors du bilan du dispositif « Guing'Emploi et Compétences ». Un projet expérimental retenu par la direction de l'Asile (ministère de l'Intérieur) en août 2019, unique à l'échelle de la Bretagne.

2. Quatre associations impliquées

Ce projet vise à favoriser l'intégration professionnelle de 14 réfugiés, en leur proposant un parcours combinant formation professionnelle et hébergement. Porté par Coallia en partenariat avec le centre de formation CLPS (Contribuer à la promotion sociale), l'entreprise de travail temporaire Alter et le centre social de Guingamp, ce dispositif expérimental propose un parcours complet et adapté vers l'emploi dans le secteur de l'industrie en favorisant l'accès à l'hébergement, la formation, l'intégration sociale et l'emploi. Cette action a débuté le 2 décembre 2019 et prend fin le 30 septembre 2020.



Thierry Mosimann, préfet des Côtes-d'Armor (à gauche) : « Je crois beaucoup à ces initiatives de territoire. Je suis convaincu qu'il faut les prolonger ». (Le Télégramme/Emmanuel Nen)

3. Indispensable français

Quatorze personnes bénéficiant d'une protection internationale (39 candidats potentiels au départ) ont participé à ce dispositif expérimental durant six mois, prolongés du fait de la covid-19. « L'apprentissage du français est déterminant, affirme Gabriel Cerclier, directeur de Coallia. C'est la clé pour ouvrir les autres portes ». Myriam Basset, cogérante de l'entreprise Gelgon, abonde : « Nous avons accueilli un stagiaire, qui parlait peu le français. Faire un stage c'est possible. Travailler dans une entreprise française sans maîtriser la langue, c'est plus difficile. Il faut comprendre un contrat de travail ou les consignes de sécurité ».

4. Après l'industrie, l'agriculture ?

Le dispositif arrive à son terme. Le bilan de cette première expérience est jugé bon avec six personnes qui ont un emploi et deux autres en formation. « L'un des objectifs était de répondre aux métiers en tension », souligne Gwenn Cambien, gérante de l'agence d'intérim Alter. Un bémol : le manque de formation préqualifiante, un axe à améliorer en 2021. C'est le souhait de l'ensemble des partenaires : « Faisons tout pour que ce dispositif soit reconduit. L'expérimentation guingampaise doit retenir l'attention du ministère », plaide le député Yannick Kerlogot. Après l'industrie, les métiers de l'agriculture devraient être priorités, notamment le maraîchage.



La réussite du projet d'insertion passe, selon Valérie Le Graët, P-DG du Groupe Le Graët, par « une implication des collaborateurs ». (Le Télégramme/Emmanuel Nen)

5. Une réussite du territoire

« Cette action, c'est du concret. Les migrants, ce ne sont pas seulement les images que l'on peut voir à la télé, où on les voit dans des bateaux ». Et, renchérit Valérie Le Graët, P-DG du Groupe Le Graët, qui a accueilli deux stagiaires dans l'entreprise Fidèle : « Nos collaborateurs se sont impliqués avec bienveillance. On avance, on parvient à se comprendre ». Pour Thierry Mosimann, « économie et social ne sont pas antinomiques. Je crois beaucoup à ces initiatives de territoire, et sans les entreprises on ne fera rien. Je suis convaincu qu'il faut les prolonger ».